

Budget supplémentaire de la Ville de Paris pour l'exercice 2021.

Paris, le 6 juillet 2021

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, les répercussions dans notre vie quotidienne, comme dans la définition de nos priorités politiques, sont de plus en plus grandes. L'élaboration d'une stratégie d'investissement s'apparente donc à un exercice particulier dans une situation hors norme.

Avec la crise, nous le savons, le nombre de bénéficiaires mensuels du R.S.A. a augmenté deux fois plus à Paris, + 14 %, que dans le reste de la France où l'augmentation est de 7 %.

S'agissant du tourisme et de l'événementiel, les confinements successifs ont eu des effets dramatiques pour l'ensemble du secteur. Par exemple, en novembre, le taux d'occupation hôtelière s'établissait à 8 % contre 83 % l'année précédente. Par ailleurs, la quasi-totalité des salons et des congrès ont été annulés. Ce n'est pas rien, quand on sait que, par exemple, le tourisme représente 15 % des emplois parisiens.

L'impact est également particulièrement visible sur le chômage. Il a augmenté à Paris plus fortement qu'ailleurs en France. En 2020, le chômage a augmenté de 16 % dans la capitale pour la seule catégorie A, celle qui est en recherche active, contre une hausse de 8 % dans le reste du pays. C'est bien sûr encore pire chez les jeunes avec un taux de chômage des moins de 25 ans qui a bondi de plus de 32 % à Paris contre 9 % dans l'ensemble du territoire.

L'impact financier de la crise sanitaire est tel que, évidemment, nous nous adaptons.

Au total, vous le savez, le coût de la crise s'élève à plus de 1 milliard d'euros pour Paris. Et pour la seule année 2020, la Ville a enregistré des pertes de recettes à hauteur de 532 millions d'euros. Hors plan de soutien, il s'agit principalement de pertes de recettes issues du ralentissement de l'activité économique. Par exemple, d'importantes pertes de recettes fiscales avec 170 millions d'euros de moins de droits de mutation, 46 millions d'euros de moins de taxes de séjour, 5,9 millions d'euros de moins de taxes par exemple sur la consommation d'électricité. Par ailleurs, en raison de la fermeture et de la baisse de fréquentation des services aux usagers - je pense aux crèches, aux stades, aux piscines -, la perte de ce que l'on appelle les recettes tarifaires est estimée à plus de 58 millions d'euros.

La Ville a également enregistré des dépenses supplémentaires, pour faire face à cette crise sanitaire, à hauteur de 240 millions d'euros. Ces dépenses, que nous avons votées souvent à l'unanimité ici, concernent l'achat d'équipements de protection individuelle dont les masques pour 49 millions d'euros, la couverture bien sûr de la progression du R.S.A. induite par la baisse de l'activité économique pour 29 millions d'euros, des aides exceptionnelles que nous avons votées pour les familles parisiennes les plus démunies, la mise à disposition de gel hydroalcoolique sur l'espace public et l'organisation de campagnes de dépistage.

C'est donc une situation absolument inédite pour notre Ville mais qui est partagée par de nombreuses grandes villes. Comme l'a rappelé la Cour des comptes dans le rapport qu'elle vient de publier le 30 juin, les territoires urbains ont été massivement touchés par cette crise et c'est une réalité.

Le chiffre le plus emblématique est peut-être celui de l'évolution de l'épargne nette des communes de plus de 100.000 habitants commenté dans ce rapport de la Cour des comptes du 30 juin. Cette épargne nette en France pour l'ensemble de ces communes s'est effondrée de plus de 80 % entre 2019 et 2020. D'ailleurs, l'"Association des Maires de France" évalue à 6 milliards d'euros les pertes brutes du bloc communal pour les trois années 2020, 2021 et 2022.

Dans ce contexte particulier, je veux saluer le travail vraiment exigeant, intense de Paul SIMONDON, mon adjoint en charge des finances. Je veux saluer bien sûr l'ensemble des adjoints et mon premier adjoint, les maires d'arrondissement et les élus de tous bords politiques, et bien sûr l'administration parce qu'il a fallu faire un travail particulièrement important. Alors que nous devons faire face à l'augmentation des dépenses et à la diminution des ressources, nous continuons ensemble à nous battre pour faire vivre le service public parisien.

Jusqu'ici l'Etat ne nous a pas beaucoup aidés. Pour Paris, le montant annoncé était déjà fort décevant quand on connaît le rôle moteur que peut jouer notre collectivité dans la relance. L'engagement de l'Etat était annoncé à 40 millions d'euros par an. Au total, nous n'avons en fait reçu à ce jour que 27 millions d'euros. Vingt-sept millions d'euros d'un Plan de relance alors que la Ville va investir 1,5 milliard d'euros en 2021 que nous avons voté dans notre budget 2021.

Qui plus est, nous avons été très largement sous-dotés au regard d'autres grandes villes de France. À titre de comparaison, quand nous touchons 27 millions d'euros cette année dans le cadre du Plan de relance, 2,5 milliards d'euros ont été annoncés pour la ville de Nice et sa métropole et 5 milliards d'euros ont été annoncés pour Toulon par l'Etat pour les cinq prochaines années.

Néanmoins, je tiens à le dire, le dialogue est engagé. J'ai de nouveau rencontré le Premier Ministre hier soir. La discussion a été constructive, le Premier Ministre est prêt à envisager des mécanismes pour compenser les dépenses et les pertes liées à la crise sanitaire. Nous avons aussi beaucoup travaillé avec le Préfet de Région Ile-de-France.

Je souhaite maintenant aller très vite pour proposer les mesures de soutien et les mesures relatives au Plan de relance en ce qui concerne notre plan d'investissement. Je suis optimiste. Nous étions hier avec mon premier adjoint et mon cabinet en rendez-vous avec le Premier Ministre et je pense que nous allons pouvoir avancer de façon rationnelle, non politicienne, parce qu'il s'agit quand même de Paris - vous l'avez vu, comme la plupart des grandes villes, des grandes métropoles, et en plus Paris dans sa dimension internationale avec l'impact très particulier du tourisme et de l'événementiel a été beaucoup plus touché que d'autres grandes villes - qui doit pouvoir bénéficier évidemment d'un accompagnement pour qu'on se relève le plus vite possible et que l'on puisse évidemment non seulement engager nos investissements mais tirer aussi, puisque c'est une vocation de Paris, la relance compte tenu du poids de Paris dans le PIB national. Je vous rappelle, le poids de la Métropole de Paris est de 30 % dans le PIB du pays.

D'abord, nous avons de grands projets d'investissements prioritaires dans cette mandature. Ces investissements sont et seront déployés tout au long de la mandature, avec bien sûr une attention particulière portée aux besoins exprimés par les maires d'arrondissement qui sont - nous l'avons dit

lors du dernier Conseil de Paris - les acteurs centraux de notre stratégie de décentralisation et de territorialisation de l'action de la Ville. Mais c'est aussi avec les adjoints qui portent les secteurs importants pour notre mandature, et bien sûr les présidents de groupe, notamment évidemment ceux de ma majorité.

Cette stratégie d'investissement que nous développons reflète évidemment les grandes priorités de la mandature qui nous lie aux Parisiens. Nos priorités sont déclinées année après année, en prenant bien sûr en compte l'évolution de la situation, ce que nous ferons. On sait aussi qu'il y a un mandat avec une période avant 2024 et une deuxième période après 2024. 2024, avec les investissements qui y sont liés et l'attractivité que cela va générer, va constituer un tournant très important, y compris dans la situation économique, pas simplement de la Ville mais évidemment de notre territoire. Donc nous examinerons aussi cette situation en l'ajustant à l'occasion de chaque budget annuel.

Mais notre cap, c'est évidemment le projet de mandature que les Parisiens ont choisi il y a un an. Ainsi, dès 2021, plus de 1,5 milliard d'euros pourront financer, par exemple, la transition écologique avec la pérennisation des coronapistes et la création de nouveaux aménagements cyclables, notamment dans le cadre du second Plan Vélo. Là aussi, ce sont 150 millions d'euros sur la mandature pour 180 kilomètres supplémentaires.

Nous allons continuer à soutenir la végétalisation et l'aménagement des rues, notamment avec les plantations d'arbres mais aussi avec le déploiement de 200 nouvelles "rues aux écoles" en 2021.

Nous allons évidemment soutenir avec notre plan d'investissement la rénovation énergétique des bâtiments, à la fois du public - je pense aux logements sociaux - mais aussi bien sûr dans le secteur privé.

Nous allons poursuivre le financement des travaux du tramway T3 vers l'ouest et de la ligne 14 de la porte d'Asnières à la porte Dauphine, mais aussi les financements et le soutien important à des infrastructures, par exemple l'Académie du Climat.

L'amélioration des conditions de logement des Parisiennes et des Parisiens est aussi au titre de nos priorités. Nous allons poursuivre avec l'acquisition de foncier pour augmenter l'offre de logements sociaux et garantir également des logements au loyer abordable. C'est un cap, un objectif fort que nous avons défini avec les Parisiens pour du logement abordable pour les classes moyennes. Au total, cela représentera, je le dis ici, plus de 2 milliards d'euros dans cette mandature.

Puis dans les priorités, il y a le soutien à l'éducation, à la jeunesse et à la culture, avec la Maison de la Jeunesse, qui vient d'ouvrir mais ouvrira réellement en septembre dans l'ancienne mairie du 1er arrondissement. Et encore, par exemple, le rachat de la Flèche d'Or dans le 20e ou autre exemple la médiathèque dans le 19e arrondissement qui est un projet ancien.

Dans ce plan d'investissement, c'est l'embellissement, l'aménagement et l'entretien de nos quartiers avec, par exemple, le déploiement des quartiers "Embellir" dans tous les arrondissements, cher Jacques, à hauteur de 200 millions d'euros. C'est la piétonisation de Paris Centre, mais aussi l'achèvement du parc Martin Luther King dans le 17e arrondissement ou encore les travaux liés aux édifices culturels, dont par exemple ceux de l'église Saint-Gervais, de l'église Sainte-Trinité ou encore de la synagogue de la Victoire.

Et puis, bien sûr, c'est l'amélioration de l'accessibilité des équipements sportifs dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, cher Pierre et cher Jacques, de 2024, avec

l'aménagement de la porte de la Chapelle, la construction de l'Arena 2 pour un montant global de 50 millions d'euros, mais aussi la construction, par exemple, d'un équipement de proximité, une nouvelle piscine rue Belliard dans le 18e arrondissement.

Donc, dans ce contexte financier incertain, je veux être claire sur un point. Nous choisissons en toute connaissance de cause de maintenir l'investissement à un niveau élevé, tout en préservant la soutenabilité de nos engagements financiers.

Nos priorités de mandature sont financées. Ce choix politique, nous le devons aux Parisiennes et aux Parisiens. D'ailleurs, cette stratégie d'investissement a fait l'objet d'un travail, je l'ai dit, avec les maires d'arrondissement de la majorité comme de l'opposition, correspondant à la décentralisation que j'ai souhaitée et que nous avons votée.

Ensuite, sur le budget supplémentaire 2021, face à ce stade - mais je vous ai dit que je suis optimiste parce que notre réunion d'hier soir a été très constructive avec le Premier Ministre - nous inscrirons cette année les crédits supplémentaires correspondants aux dépenses obligatoires.

Concernant le budget de fonctionnement, les dépenses inscrites dans ce budget supplémentaire s'élèvent à 170 millions d'euros. Cela nous permettra de répondre à deux objectifs très importants.

D'abord, de prendre en compte la hausse des dépenses liées à la péréquation que l'Etat nous impose et qui s'élève à plus de 650 millions d'euros, sachant - ce qui est quand même un comble - que cette année, alors que la crise a durement frappé Paris, la majorité parlementaire s'est payé le luxe de voter un amendement de 50 millions d'euros de plus de péréquation sur le budget de Paris pour la loi de finances pour 2020 et 2021. C'est quand même un comble dans le fait que nous nous adaptions et d'autres ont beaucoup plus de mal à s'adapter.

Ensuite, avec ce budget supplémentaire, nous allons bien sûr répondre à l'augmentation des besoins liés à la crise en matière d'allocations individuelles de solidarité, chère Léa, en particulier le R.S.A., qui va augmenter de plus de 75 millions d'euros entre 2019 et 2021.

La compensation des dépenses sociales, liée à des compétences que l'Etat nous a transférées en tant que département, est extrêmement partielle. Pour les seules années 2020 et 2021 - c'est important de le savoir pour défendre les Parisiennes et les Parisiens - l'écart entre les dépenses assumées par Paris, la Ville, et les compensations de l'Etat est estimé, tenez-vous bien, à plus de 330 millions d'euros !

C'est-à-dire que nous avons des dépenses obligatoires que nous faisons pour le compte de l'Etat. La Constitution garantit la compensation intégrale de ces dépenses faites par les collectivités pour le compte de l'Etat, sauf que l'écart entre ce que nous dépensons et ce que nous devrions recevoir est de 330 millions d'euros. Ce n'est pas acceptable, je vous le dis, et nous regardons évidemment toutes les voies de droit pour faire valoir les droits des Parisiennes et des Parisiens.

Ensuite, concernant le budget d'investissement dans ce budget supplémentaire, notre objectif est aussi bien sûr de financer les besoins urgents et inévitables.

À ce titre, le budget supplémentaire permettra de financer, par exemple, la recapitalisation du Palais Omnisports de Paris Bercy, très largement atteinte par l'arrêt de tous les événements sportifs et culturels pendant de nombreux mois : 100 % des événements ont été annulés entre 2020 et 2021.

Nous avons également prévu la recapitalisation financée par l'emprunt de la société d'exploitation de la tour Eiffel qui a été là aussi rendue nécessaire par l'effondrement du secteur touristique à Paris pendant la crise.

Par ailleurs, il y a les besoins en investissements urgents et ponctuels de directions opérationnelles. Je donne ceux-là comme exemples mais il y en a une multitude d'autres : l'isolation thermique d'un collège dans le 19^e arrondissement ou encore la construction, cher Patrick, des "cours Oasis".

La crise que nous vivons est inédite. Plus globalement, une réflexion doit être menée sur l'avenir des finances locales et sur la manière dont les collectivités sont en mesure d'exercer ce que la Constitution nomme "leur liberté d'administration", dans un contexte de raréfaction des ressources mais aussi de mesures de recentralisation par ce Gouvernement.

C'est d'ailleurs le sens de la mission que j'ai confiée à Nicolas BONNET-OULALDJ, président du groupe Communiste et Citoyen. Je veux le remercier et je salue son engagement constant sur cette question, sur laquelle lui et beaucoup d'autres ici ont acquis une véritable expertise qui, je l'espère, pourra aussi aider notre pays à avoir des règles du jeu budgétaire entre l'Etat et les collectivités locales à la fois plus rationnelles, plus respectueuses et plus en prise avec les réalités.

Nous saurons faire face. J'ai confiance dans la créativité de l'Exécutif et dans la réactivité de notre administration.

Aussi, je vous remercie.